

# Promotion de la Santé/Prévention et acteurs de santé de proximité en Pays de la Loire

Communautés professionnelles territoriales de santé, équipes de soins primaires, établissements de santé de proximité



## PROMOTION DE LA SANTÉ/PRÉVENTION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

### Promotion de la santé

Agir sur les déterminants de santé (biologiques, environnementaux, socio-économiques...) en visant à la fois les individus (amélioration des connaissances, des habiletés), les communautés et leurs environnements.



**Professionnels de santé libéraux, représentants d'établissements de santé ou médico-sociaux, vous avez un rôle à jouer dans la prévention et la promotion de la santé !**

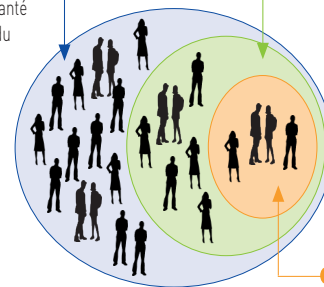
Les professionnels doivent définir ensemble les projets de promotion de la santé/prévention les plus pertinents à développer au regard des besoins de leur territoire. Le déploiement de ces projets dans une démarche pluri professionnelle va générer des effets importants, le message étant porté par l'ensemble de ces professionnels sur le territoire.

### Prévention

Empêcher la survenue ou l'aggravation de la maladie en agissant sur les facteurs de risque.

#### Prévention universelle

destinée à l'ensemble de la population (ateliers d'éducation pour la santé à l'école, campagne du Programme National Nutrition Santé...)



#### Prévention sélective

ou prévention orientée vers des sous-groupes en fonction des risques spécifiques auxquels ils sont exposés (vaccination, dépistage de pathologies)

#### Prévention indiquée

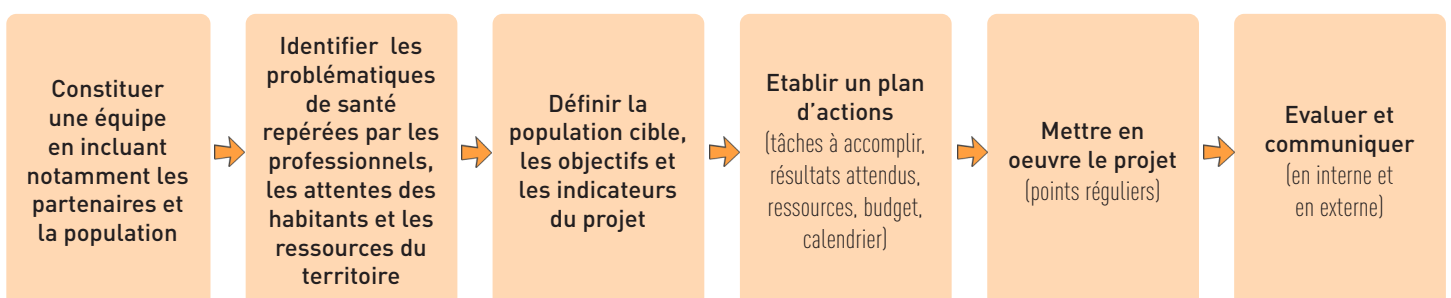
ou ciblée pour les patients ou personnes en perte d'autonomie (éducation thérapeutique du patient, activité physique/ malades chroniques ou résidents en EHPAD)

## QUELQUES REPÈRES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET

Votre projet doit se traduire par la **mise en oeuvre d'actions de modalités différentes qui convergent vers un même objectif** : formations ou sensibilisations des professionnels, ateliers d'éducation pour la santé, conférences, ateliers d'échanges, séances d'information et de conseils...



**Un projet de prévention ou de promotion de la santé se construit dans le cadre d'une démarche projet :**



# IL REPOSE SUR DES PRINCIPES D'INTERVENTION

- **Faire plus que transmettre un savoir** : questionner les individus sur les avantages et inconvénients à changer leurs comportements...
- **S'inscrire dans une démarche de promotion de la santé** : agir sur les facteurs individuels, les compétences psychosociales, les facteurs environnementaux
- **Communiquer à travers des messages adaptés (littératie)** : partir des connaissances et du vécu du public, orienter l'intervention vers du concret (*ex. : donner le numéro de téléphone d'un service d'aide*)
- **S'inscrire dans la durée** : envisager des actions tout au long de l'année et sur plusieurs années
- **Articuler son intervention aux étapes de la vie et au public**  
(*ex. : enfants : acquisition et renforcement des compétences psychosociales ; adolescents et adultes : réduction des risques...*)
- **Articuler interventions collectives et individuelles selon le principe d'équité** : incorporer dans les activités de prévention des actions ciblées avec une mission de repérage et d'orientation pour les plus à risques
- **S'adresser aux publics de façon appropriée** : partir du point de vue du public, bannir les approches moralisatrices, utiliser des méthodes interactives...
- **Impliquer le public** dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des actions de prévention
- **Agir en direction de la famille, de l'entourage, de la communauté**
- **S'intégrer dans des dispositifs à composants multiples** : collaborer avec différents acteurs pour envisager des approches variées, être un relais local des stratégies nationales...
- **Penser l'évaluation à toutes les étapes du projet.**

«Prévenir et promouvoir la santé - LES 11 COMMANDEMENTS», - guide publié par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé, PromoSanté et l'ARS Normandie



**Découvrez la vidéo sur ces principes**

<https://www.youtube.com/watch?v=VQwhLs0V41k>

## DES FACTEURS DE RÉUSSITE ET DES ASTUCES

### PRENDRE EN COMPTE LE FACTEUR TEMPS



Le temps est une dimension souvent négligée. Pourtant, il est nécessaire pour tisser des relations entre les professionnels impliqués ainsi qu'avec les partenaires et les habitants.

### DÉVELOPPER UNE CULTURE ET UN LANGAGE COMMUN

Lors de projets transversaux pour lesquels des acteurs d'horizons et de cultures professionnelles très différents sont rassemblés, le langage peut être source d'incompréhension réciproque. C'est donc l'occasion idéale : créez vos propres repères, mots et concepts partagés.



### S'ACCORDER SUR LE SENS

Le sens se retrouve souvent dans les objectifs du projet, puisque ceux-ci constituent sa raison d'être. Ainsi, la réflexion sur les objectifs est une étape importante que vous devez élaborer en groupe afin de vous mettre d'accord sur une «vision» commune.



### COMMUNIQUER ENTRE VOUS

La communication organisationnelle permet à chacun, selon son niveau d'implication, de se raccrocher au projet à tout moment facilement. Il s'agit de communiquer sur les différentes étapes, la méthode et l'avancée du projet. Une newsletter, une plateforme collaborative, un agenda en ligne sont autant d'outils qui vous seront utiles pour une communication régulière.



# QUELLE ARTICULATION ENTRE ACTEURS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ ?



La réglementation en vigueur prévoit l'implication dans des actions de prévention de plusieurs acteurs clés de l'offre de soins de proximité, notamment :

- les CPTS dont la prévention est une des missions sociales obligatoires pour percevoir des rémunérations ;
- les MSP pour lesquelles la mise en œuvre d'actions de santé publique est valorisée dans l'accord national ;
- les établissements de santé de proximité pour lesquels l'article 35 de la loi de modernisation de notre système de santé précise qu'ils « participent à la prévention et à la mise en place d'actions de promotion de la santé sur le territoire ».

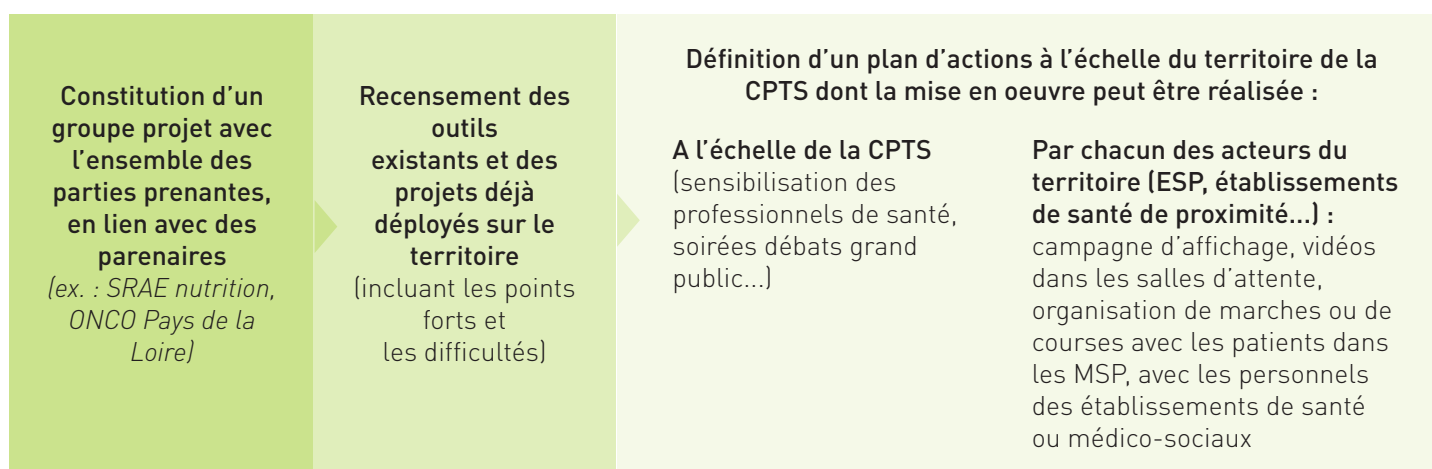
Une coordination et une mise en cohérence des actions des uns et des autres est nécessaire à l'échelle d'un territoire pour répondre au mieux au besoin des populations.

## QUELQUES PRINCIPES

<b>Initiatives laissées aux acteurs</b>	<b>Interconnaissance nécessaire entre ces acteurs</b>	<b>Intégration des professionnels de santé en exercice isolé</b>
<b>Recherche de complémentarité et non de concurrence</b>	<b>Lien avec les contrats locaux de santé et autres partenaires du territoire</b>	<b>Chaque organisation peut continuer à porter un projet qui lui est propre</b>

Cette articulation sera facilitée lorsqu'elle s'appuiera sur des événements nationaux, européens ou mondiaux (ex. : semaine européenne de la vaccination, semaine du goût, mois sans tabac...). Ces événements devraient entraîner l'adhésion des professionnels autour d'un projet commun qui peut se décliner de façon différente selon les structures.

## UN EXEMPLE : Déclinaison de la campagne nationale «Octobre Rose»



Par ailleurs, chaque acteur (ESP, établissements de santé de proximité...) peut mener des actions propres de prévention, en lien avec des partenaires :

- sur cette thématique identifiée par la CPTS, en cohérence et/ou complémentarité avec les actions programmées par celle-ci (ex. : action menée avec une association sportive locale, ou dans le cadre d'un contrat local de santé sur une partie de la CPTS...)
- sur une thématique non identifiée par la CPTS (vaccination, nutrition...).

VOUS SOUHAITEZ METTRE EN OEUVRE UN PROJET DE PROMOTION DE LA SANTÉ/PRÉVENTION ?  
RETROUVEZ SUR NOTRE SITE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS À VOTRE DISPOSITION :

- GUIDE DÉTAILLANT LES PRINCIPES CI-DESSUS
- ANNEXE 1 : EXEMPLES D'ACTIONS
- ANNEXE 2 : LE CALENDRIER ANNUEL DES RENDEZ-VOUS SANTÉ

# POUR VOUS AIDER : DES PARTENAIRES, DES OUTILS



## DES PARTENAIRES

Accompagnement méthodologique	Alimentation et activités physiques	Conduites addictives
<ul style="list-style-type: none"><li>- Observatoire Régional de la Santé (ORS)</li><li>- Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)</li><li>- PromoSanté</li><li>- Mutualité Française</li><li>- Association pour le développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en Pays de la Loire (APMSL)</li><li>- Inter URPS (union régionale des professionnels de santé)</li><li>- Association régionale ESP-CLAP</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- SRAE Nutrition</li><li>- Du Pain sur la Planche</li><li>- Sports pour Tous - comité régional Pays de la Loire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Alcool Assistance région Ouest</li><li>- Association Addictions France</li><li>- Avenir Santé</li><li>- SRAE Addictologie</li><li>- Techno+ à l'Ouest (Pays de la Loire)</li><li>- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie</li></ul>
Vie affective et sexuelle	Santé environnementale	Santé mentale
<ul style="list-style-type: none"><li>- AIDES</li><li>- COREVIH</li><li>- Centre départementaux de prévention et de dépistage</li><li>- Planning Familial des Pays de la Loire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mutualité Française Pays de la Loire</li><li>- UFC Que Choisir, Consommation Logement Cadre de vie (CLCV)</li><li>- Conseillers médicaux en environnement intérieur des CHU de Nantes et Angers</li><li>- Centres permanents d'initiative pour l'environnement (CPEI), Points info énergie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- SOLIPSY</li><li>- Union Régionale des Missions Locales des Pays de la Loire</li><li>- UNAFAM</li><li>- Formateurs régionaux en prévention du suicide</li></ul>
Santé des jeunes	Education thérapeutique du patient	Vaccination
<ul style="list-style-type: none"><li>- Maison des adolescents</li><li>- Services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Structure régionale d'Education Thérapeutique du Patient des Pays de la Loire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Centres de vaccination polyvalents</li></ul>
	Cancer	
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers</li><li>- ONCO Pays de la Loire</li></ul>	

## DES OUTILS

**L'observatoire Régional de la Santé (ORS) peut vous accompagner dans votre diagnostic.**

Pour en savoir plus : <https://www.orspaysdelaloire.com/>

**Pailleurs, de nombreux outils de prévention existent et ne doivent pas être recréés.**

Pour en savoir plus : <https://ireps-ors-paysdelaloire.centredoc.fr/>



**Vous pouvez aussi consulter les sites de :**

**Prévencliv** : brochures et affiches à télécharger, aide à l'entretien, questionnaires, fiches patients..., utilisables par tous les professionnels de santé.

<https://www.prevencliv.fr/>

**OSCARS** : recense des actions, des acteurs et des outils dans le champ de la prévention et la promotion de la santé en Pays de la Loire.

<https://www.oscarsante.org/pays-de-la-loire>

**PromoSanté Pays de la Loire** : espace régional collaboratif d'expertise et de ressources en promotion de la santé

<https://promosantepdl.fr>

## FINANCEMENT DES PROJETS



L'Assurance Maladie finance via l'Accord Conventionnel Interprofessionnel des actions de prévention portées par des CPTS et des ESP, et peut soutenir des actions locales via des appels à projets (mois sans tabac, santé sexuelle, vaccination contre la grippe...).

A ce jour, l'ARS peut financer, via le Fonds d'Intervention Régional et en complément de l'ACI, des projets proposés par des ESP.

Quant aux établissements de santé de proximité, ils bénéficient d'une dotation de responsabilité territoriale visant notamment à soutenir la réalisation des différentes missions de ces établissements.

Au vu de la montée en charge des projets de prévention dans les territoires, l'ARS étudiera la possibilité d'établir de nouvelles règles de financement.